

## > Missions et expertise

L'Institut de Soudure apporte aux industriels, où qu'ils soient dans le monde, son savoir-faire lors de la conception, de la fabrication ou de la maintenance des équipements soudés.

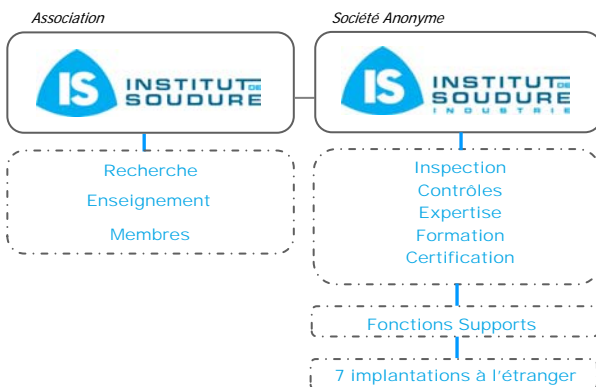
Son expertise technologique s'articule autour de cinq métiers :

- **l'inspection** des équipements soudés et notamment l'inspection réglementaire des équipements sous pression ;
- **les essais matériaux et les contrôles non destructifs** ;
- **l'expertise, le conseil en soudage** et l'aide à la **conception et au calcul** des structures soudées ;
- **la recherche et l'enseignement supérieur** ;
- **la formation professionnelle et la certification.**

## > L'histoire

L'Institut de Soudure a été créé en 1905 par les producteurs de carbures pour aider au développement et sécuriser les applications du gaz acétylène parmi lesquelles le soudage des métaux, application qui a rapidement évincé toutes les autres. L'Institut de Soudure intervenait auprès des industriels pour les aider à utiliser le soudage sur leurs applications, pour former leurs opérateurs (premier cours de soudure autogène en 1909) et leurs cadres (création de l'École supérieure de soudure autogène en 1930) et pour contrôler leurs soudures. L'Institut de Soudure a ainsi contribué au développement des contrôles par rayons X.

## > Structure actuelle du groupe



## > Chiffres clés 2010

- 85,4 M€ de chiffre d'affaires, dont 22,6 % à l'international
- 1 038 collaborateurs
- 28 implantations en France, dont 12 centres de formation
- 7 implantations à l'étranger et 3 dans les DOM-TOM

Siège social : **Institut de Soudure** - ZI Paris Nord 2 - 90 rue des Vanesses  
 BP 51362 - 95942 Roissy Ch. De Gaulle Cedex  
 Tél. +33 (0)1 49 90 36 00 - Fax +33 (0)1 49 90 36 50 - [www.isgroupe.com](http://www.isgroupe.com)

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901 - SIRET 784 756 413 00117  
 APE 742C - TVA Intracommunautaire FR 02 784 756 413

## > Les métiers

### 1. Inspection

- Inspection seconde et tierce partie : suivi de fabrication, réception des approvisionnements, vérification des cahiers de soudage, qualification des soudeurs et des modes opératoires...
- Inspection réglementaire des équipements sous pression neufs (conformité) et en service (requalification) dont les équipements de l'industrie nucléaire, sous couvert de l'Asap

### 2. Contrôle

- Essais matériaux sur une plateforme dédiée de 800 mètres carrés : essais de corrosion, mécaniques et métallographiques ; analyses chimiques ; traitements thermiques
- Contrôles non destructifs classiques et high-tech sur les équipements en cours de fabrication ou en services. Techniciens certifiés Cofrend niveau 1, 3 et 3.

### 3. Expertise, conseil, calcul, conception

- Analyse des causes d'avaries
- Études de nocivité de défauts, en vue de l'optimisation de la durée des équipements anciens
- Conseil en soudage
- Conception et calcul de structures soudées
- Examen par répliques et diagnostics sur site

### 4. Formation professionnelle et la certification

- Formation et qualification en soudage, brasage et tuyauterie industrielle
- Formation et certification en contrôles non destructifs
- Formation internationale en soudage
- Formation en prévention des risques
- Certification en contrôles non destructifs selon EN 473 et en inspection soudage selon ISO 9712.

### 5. Recherche et Enseignement supérieur

- À Yutz (Moselle), trois plateformes technologiques dédiées aux procédés d'assemblage, à la modélisation et à la caractérisation des matériaux, et enfin à la maintenance industrielle
- À Goin (Moselle), un centre dédié au soudage par friction malaxage (*Friction Stir Welding*)
- À Saint-Avoid (Moselle), en partenariat avec le Pôle de plasturgie de l'Est (PPE), une plateforme technique dédiée au contrôle des composites
- À Yutz (Moselle), deux écoles de spécialisation en soudage (1 année) : l'École supérieure du soudage et de ses applications (ESSA) pour les ingénieurs et l'École d'adaptation aux professions du soudage pour les techniciens supérieurs.